Au service
des peuples
et des nations

Appel à propositions pour la sélection d'organisation non gouvernementale pour la mise en œuvre d'activités de protection des ressources forestières dans le cadre du projet de «Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de la Côte d'ivoire»

Réf : UNDP/RFP/2020/028

I. CONTEXTE

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) collabore avec les populations et les Etats pour contribuer à bâtir des nations pouvant faire face à la crise, à initier et à maintenir une croissance qui améliore la qualité de vie de tous. Nous offrons des perspectives mondiales et une vision nationale pour contribuer à autonomiser les personnes et à bâtir des nations résilientes dans 177 pays.

La présente procédure d'appel à projet/propositions est liée au **projet «Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de la Côte d'ivoire».**

La Côte d'Ivoire est engagée dans une réforme globale de secteur forestier en vue d'une meilleure

II. OBJECTIFS ET RÉSULTATS CONCRETS ATTENDUS

Objectifs

L'objectif est de procéder à la sélection de structures expérimentées dans la conduite d'activités de renforcement de la gestion participative et inclusive des forêts classées comme levier pour la prévention des litiges/conflits liés à l'accès à ces forêts.

Résultats spécificiques attendus

Spécifiquement, il s'agira de:

- Appuyer la mise en place des pépinières d'arbres forestiers par les groupements ou association de jeunes;

- Appuyer les femmes réunies au sein des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits (AVECs) pour la réalisation de pépinières forestières et l'acquisition de plants d'arbres forestiers auprès de la SODEFOR;
- Développer les curricula de formation sur l'observation indépendante pour une gestion durable et inclusive des forêts classées ;
- Identifier et organiser des jeunes (H/F) volontaires pour la mise en place d'observation indépendante ;
- Organiser un mini atelier de partage et capitalisation des expériences nationales en matière d'observation indépendante ;
- Soutenir les associations de jeunes (filles et garçons) pour la mise en place de brigade de surveillance des forêts ;
- Appuyer les initiatives des plateformes de gestion participative et inclusive des forêts classées de Haute Dodo, de Scio et de Séguéla.

III. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE QUALIFICATION

Les paramètres qui détermineront si une organisation non gouvernementale (ONG) est éligible par le PNUD seront basés sur le modèle de demande d'information de l'ONG. Les ONG qui ont déjà soumis les informations requises dans la demande d'information ne doivent pas les soumettre de nouveau.

Modèle de demande d'information – **Annexe II**

IV. PROPOSITION

Méthodologie, approche, plan d'assurance qualité et plan de mise en œuvre proposés - cette section doit démontrer la réponse de l'ONG aux termes de référence en identifiant les composantes spécifiques proposées, la manière dont les produits/prestations seront traités, comme spécifié ; en fournissant une description détaillée des caractéristiques essentielles de performance proposées ; en identifiant les travaux/portions de travail qui seront sous-traités.

En outre, la proposition doit démontrer comment la méthodologie proposée respecte ou dépasse les termes de référence, tout en garantissant la pertinence de l'approche par rapport aux conditions locales et au reste de l'environnement opérationnel du projet. Cette méthodologie doit être présentée dans un calendrier de mise en œuvre et une assurance qualité.

Structure et ressources de gestion (personnel clé) - Cette section doit comprendre la description complète de la structure de gestion et des informations concernant les ressources requises, y compris les curriculum vitae (CV) du personnel clé qui sera affecté à la mise en œuvre de la méthodologie proposée, en définissant clairement les rôles et les responsabilités vis-à-vis de la méthodologie proposée. Les CV doivent établir les compétences et démontrer les qualifications dans les domaines pertinents pour les TDR.

Au service
des peuples
et des nations

VI. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODOLOGIE

a) Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

1) L'offre technique rationnelle qui comprend des mécanismes d'inclusion innovants et reproductibles pour optimiser le transfert de fonds aux bénéficiaires.

2) Des interventions à impact élevé ciblant et répondant directement aux besoins établis dans les termes de référence.

3) Le montant du budget requis pour correspondre aux capacités avérées de gestion financière et administrative.

4) Suivi et évaluation participative qui contribueront à créer le sentiment d'être une partie prenante parmi les bénéficiaires, afin de promouvoir la durabilité des interventions.

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Structure					
			A	B	C	D	E	F
1.	Expertise de la Structure en matière de conduite d'activités de protection des ressources forestières	40						
2.	Méthodologie, planning d'intervention	30						
3.	Qualifications de la Structure	30						
	Total	100						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique - - **Formulaire 1**		Nbre de points maximum	Structure					
			A	B	C	D	E	F
	Expertise de la Structure							
1.1	Expertise de la Structure dans la conduite d'activités similaires	20						
1.2	Expertise spécifique dans l'accompagnement des communautés locales dans les activités de protection des ressources forestières							

	- Expérience avec des institutions internationales	10						
	- Autres partenaires	10						
		40						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – **Formulaire 2**		Nbre de points maximum	Structure					
			A	B	C	D	E	F
	Méthodologie et plan de travail							
2.1	La note technique est-t-elle une compréhension des différentes tâches à accomplir ?	5						
2.2	Les aspects importants la prestation ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10						
2.3	L'équipe de travail du prestataire est-elle suffisante et organisée pour les tâches à accomplir ?	5						
2.4	Le chronogramme de travail est-il bien défini et conforme aux TDR ?	5						
2.5	La présentation du plan de travail est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	5						
		30						

Evaluation de la proposition technique -- **Formulaire 3**		Nbre de points maximum		Structure				
			A	B	C	D	E	F
	Qualification et expérience de la Structure							
3.1	Qualifications du Chef de mission (Agronome, Sociologue, Communicateur, discipline apparentée, etc.)	5						
3.2	Qualifications des autres membres de l'équipe	5						

3.3	Expérience dans les domaines requis (5 ans pour le chef de la structure et 2 ans pour les autres staffs)	10						
3.4	Connaissances linguistiques	10						
		30						

b) Méthodologie de l'évaluation : basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe

La méthodologie basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe implique que toutes les offres ont le même prix maximum global (qui ne peut excéder un montant du budget connu et fixe), et que la sélection est axée sur la qualité des offres ainsi que sur l'approche et la méthodologie proposées de l'OSC ou de l'ONG. L'ONG doit fournir sa meilleure offre technique et répartition financière (dans le budget) et ceci dans un budget unique (déclarant de manière claire les bases proposées). L'évaluation de toutes les offres techniques est menée conformément aux critères d'évaluations soulignés ci-dessous, et l'organisation qui obtient le meilleur score technique est choisie. Les OSC ou les ONG qui dépassent, dans leurs offres financières, le budget fixe établi, seront rejetées.

Les offres doivent refléter les besoins de la communauté dans des activités pouvant être mises en œuvre par les ONG ou les OSC. Au titre de la méthodologie basée sur la qualité en vertu d'une sélection de budget fixe, l'évaluation est axée sur l'optimisation des transferts de fonds à l'utilisateur bénéficiaire dans les limites d'un budget donné.

c) Montant du budget et durée du Projet

Les montants des offres doivent représenter soit un minimum de 20 000 dollars US. pour les interventions directes dans une seule communauté, activité ou zone géographique, et un maximum de 25 000 dollars US ; soit 55 000 dollars US pour des interventions directes dans plusieurs communautés, activités ou zones géographiques au sein du même pays, tel que déclaré dans les termes de référence.

Le montant requis dans l'offre doit correspondre aux capacités administratives et de gestion financière de l'organisation.

La durée et le calendrier devront être déterminés en fonction des objectifs à atteindre et des activités prévues. De façon générale, tous les contrats auront une base de deux (02) mois et leur reconduction sera dépendante des résultats de l'évaluation de chaque contrat.

Le document de projet doit être conçu pour une **durée de 02 mois à compter de la date de signature de l'accord de partenariat avec le PNUD.** Cette durée peut connaitre une extension en cas de bonnes des performances réalisées par l'Organisation et des besoins avérés.

Au service
des peuples
et des nations

VII. PROCÉDURE DE SÉLECTION :

Le PNUD examine les offres en cinq étapes :

i) Détermination de l'éligibilité ;
ii) Examen technique des offres éligibles ;
iii) Notation et classement des offres éligibles sur la base des critères d'évaluation soulignés dans la section précédente afin d'identifier l'offre la mieux classée ;
iv) Eclaircissements (le cas échéant) avec l'offre la mieux classée ; et
v) Signature de l'Accord avec la partie responsable.

VIII. PROCÉDURE DE SOUMISSION

Les candidats prennent à leur charge tous les frais relatifs à la préparation et à la soumission de l'offre.

NB : Les offres devront être soumises au plus tard le **08 Avril 2020 à 17H00** dans des plis scellés au bureau PNUD du plateau en face de la radiodiffusion RTI plateau avec la mention :

SELECTION DE STRUCTURES SPECIALISEES DANS LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITES DE PROTECTION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LE CADRE DU PROJET DE « PARTICIPATION DES JEUNES A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES POUR LE RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE DANS LA REGION OUEST DE LA COTE D'IVOIRE »
UNDP/RFP/2020/028

Note : le PNUD se réserve le droit de ne pas financer l'une quelconque des offres découlant du présent appel d'offres

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

Le PNUD met en œuvre une politique de tolérance zéro envers les pratiques interdites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques non déontologiques, et l'obstruction. Le PNUD est engagé dans la prévention, l'identification et le règlement de tous les actes frauduleux et les pratiques de corruption envers lui ainsi qu'envers les tierces parties impliquées dans les activités du PNUD. (Voir http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/about/transparencydocs/UNDP_Anti-fraud_Policy_French_FINAL.pdf et http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/ pour une description complète des politiques)

Lors de la réponse au présent appel d'offres, le PNUD exige que tous les soumissionnaires se comportent de manière professionnelle, objective et impartiale, et qu'ils considèrent en tout temps les intérêts du PNUD comme primordiaux. Les soumissionnaires doivent obligatoirement éviter les conflits avec d'autres missions ou leurs propres intérêts, et agir sans considération du travail à venir. Tous les

Au service
des peuples
et des nations

soumissionnaires dont il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit d'intérêt sont disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires, et leurs prestataires de services agréés, sont considérés comme ayant un conflit d'intérêt avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations si :

*Ils sont ou ont été associés dans le passé avec une société ou l'un quelconque de leurs prestataires de services agréés qui ont été engagés par le PNUD pour fournir des services relatifs à la préparation de la conception, des termes de référence, de l'analyse ou de l'estimation des coûts, et d'autres documents utilisés dans cette procédure de sélection compétitive ;

*Ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ; ou

*Il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion.

Dans le cas où tout doute se présente concernant l'interprétation de ce qui constitue potentiellement un conflit d'intérêt, les soumissionnaires doivent informer le PNUD de la situation et demander la confirmation du PNUD quant à l'existence, ou non, de ce conflit.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement

Représentant Résident Adjoint/Opérations

Au service
des peuples
et des nations

Annexe I

TERMES DE REFERENCE

SELECTION DE STRUCTURES SPECIALISEES DANS LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITES DE PROTECTION DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LE CADRE DU PROJET DE « PARTICIPATION DES JEUNES A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES POUR LE RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE DANS LA REGION OUEST DE LA COTE D'IVOIRE »

I- Contexte

La Côte d'Ivoire est engagée dans une réforme globale de secteur forestier en vue d'une meilleure gestion de ses ressources naturelles. Ainsi, depuis 1992, la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) travaille à la préservation des Forêts Classées (FC) dont la charge lui a été confiée par l'Etat de Côte d'Ivoire. Dans l'optique de la sécurisation des forêts classées dans le pays, la SODEFOR a entrepris depuis 2016, un processus de relocalisation des occupants illégaux de ces forêts. Les délocalisations des forêts classées de la Haute Dodo, de Scio et de Séguéla ont été prévues dans le second semestre de l'année 2018 par la SODEFOR. Or, lesdites évacuations ont engendré auparavant des conflits entre les populations habitant les forêts et les autres communautés riveraines et ont eu comme conséquence entre autres la perte des moyens de productions, les traumatismes des déplacés (en particulier les enfants et les femmes), des cas de violences sexuelles, des difficultés d'accès aux services sociaux de base

Pour appuyer les efforts de la SODEFOR et les engagements de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le domaine, plusieurs initiatives sont menées par de nombreux acteurs. C'est dans ce contexte que le bureau pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation International pour les Migrations (OIM), à travers le fonds du secrétariat général des Nations Unies pour la consolidation de la paix, ont initié le projet CIV 00110892 intitulé « Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire ».

Les enjeux liés à la mise en œuvre de ce projet, permettent d'affirmer qu'il a un rôle catalyseur. Car, la forte implication des jeunes et l'impact prévisible d'un tel projet sur la stabilité et la cohésion sociale entre les communautés cibles mobilisera les autres partenaires techniques et financiers pour une consolidation des acquis du projet.

Au service
des peuples
et des nations

Le projet promeut une approche plus inclusive dans la résolution des conflits liés aux déguerpissements des forêts classées et la responsabilisation des jeunes des communautés et est marqué par un caractère innovant en ce que dans la perspective de l'évacuation des forêts de Haute Dodo, Séguéla et Scio, l'utilisation d'une plateforme multi acteurs de dialogue inclusif des jeunes, des réseaux sociaux et NTIC dans la diffusion de l'information et la pleine participation des organisations de jeunes à l'observation indépendante des forêts, constituent une nouvelle approche qui peut être répliquée dans d'autres pays confrontés à la même situation.

Après une année de mise en œuvre d'activités de protection des ressources forestières dans les localités cibles du projet, les communautés sont davantage engagées dans la protection de la forêt à travers les initiatives de complantation en forêt classée et en zone rurale ainsi que le développement d'emplois verts comme les métiers de pépiniéristes et d'apiculteurs. Ce qui leur offre de nouvelles opportunités économiques respectueuses de la protection de l'environnement.

Il est nécessaire de consolider ces initiatives en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des communautés locales dans la conduite d'activités de préservation et de protection de la forêt.

Au regard de ces particularités, de la nécessité d'accompagner les efforts du gouvernement dans la préservation de son couvert forestier, le PNUD procède à la sélection de structures expérimentées dans la conduite d'activités de protection des ressources forestières dans les localités cibles autour des forêts classées de Haute Dodo, de Scio et de Séguéla.

Les présents termes de référence visent à décrire les critères de sélection de ces structures.

II- Objectif Général

L'objectif est de procéder à la sélection de structures expérimentées dans la conduite d'activités de renforcement de la gestion participative et inclusive des forêts classées comme levier pour la prévention des litiges/conflits liés à l'accès à ces forêts.

Spécifiquement, il s'agira de:

- Appuyer la mise en place des pépinières d'arbres forestiers par les groupements ou association de jeunes;
- Appuyer les femmes réunies au sein des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits (AVECs) pour la réalisation de pépinières forestières et l'acquisition de plants d'arbres forestiers auprès de la SODEFOR;
- Développer les curricula de formation sur l'observation indépendante pour une gestion durable et inclusive des forêts classées ;

- Identifier et organiser des jeunes (H/F) volontaires pour la mise en place d'observation indépendante ;
- Organiser un mini atelier de partage et capitalisation des expériences nationales en matière d'observation indépendante ;
- Soutenir les associations de jeunes (filles et garçons) pour la mise en place de brigade de surveillance des forêts ;
- Appuyer les initiatives des plateformes de gestion participative et inclusive des forêts classées de Haute Dodo, de Scio et de Séguéla.

III- Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus :

- Les pépinières d'arbres forestiers sont mises en place par les groupements ou les associations de jeunes ;
- Les femmes réunies au sein des AVECs mènent des activités de protection des forêts à travers la réalisation de pépinières forestières en étroite collaboration avec la SODEFOR ;
- Un curricula de formation sur l'observation indépendante pour une gestion durable et inclusive des forêts classée est développé ;
- Des jeunes volontaires issus des communautés d'accueil et des populations délocalisées mènent des activités d'observation indépendante ;
- Un atelier de partage des expériences nationale en matière d'observation indépendante est organisée ;
- Les associations de jeunes s'engagent pour la mise en place de brigade de surveillance des forêts ;
- Les initiatives des plateformes de gestion participative et inclusive des forêts classées de Haute Dodo, de Scio et de Séguéla sont accompagnées.

IV- Méthodologie

Pour l'atteinte de ces résultats, le PNUD va sélectionner pour une période de trois mois des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales spécialisées et expérimentées pour la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du projet de participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de la cote d'ivoire.

Cette sélection se fera sur la base des critères ci-dessous :

- la pertinences des activités proposées,
- de la zone d'intervention,
- de l'expérience,
- de l'expertise,
- des références antérieures,

- et du budget proposé,

V- PROFIL DES STRUCTURES SOUMISSIONNAIRES

Les structures techniques soumissionnaires du présent appel à manifestation d'intérêt devront :

- Être officiellement reconnues ;
- Avoir des responsables et des équipes jouissant d'une bonne moralité ;
- Disposer d'une représentation dans les zones de mise en œuvre du projet et/ou y avoir déjà travaillé sera un important atout ;
- Justifier d'expériences réussies en matière de protection des ressources forestières ;
- Justifier d'expériences réussies dans les domaines de reboisement, de valorisation des emplois verts et d'accompagnement des communautés locales dans la préservation de la forêt ;
- Préciser les références de ces différentes expériences et les acteurs clés ;
- Avoir une bonne connaissance des zones d'intervention ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels dans les domaines ciblés ;
- Avoir et justifier d'une grande capacité opérationnelle sur le terrain ;
- Être disponible immédiatement.

VI- LIEU, DUREE ET MODALITES DE DECAISSEMENT

Lieu

Trois (3) zones géographiques d'intervention sont concernées dans le cadre du présent appel d'offre. Il s'agit de : San Pedro (Dogbo et Boua) & Bangolo (Pèhai, Pinhou, Gloubly) et Séguéla (Wama) & Vavoua (Mignoré)

Durée et calendrier

La durée et le calendrier devront être déterminés en fonction des objectifs à atteindre, et des activités prévues. De façon générale, tous les contrats auront une base de deux (2) mois et leur reconduction sera dépendante des résultats de l'évaluation de chaque contrat.

Modalité de décaissement

Le décaissement se fera en deux tranches et chaque tranche correspondra à des résultats déterminés et facilement évaluables :

- 80% à la signature du contrat et après validation du plan de travail;
- 20% à mi-parcours dans l'atteinte des résultats sur le terrain et après vérification des rapports narratif et financier par les équipes du PNUD. **Si les objectifs assignés dans le cadre de la sélection ne sont pas atteints, le PNUD se réserve le droit de retenir ce montant jusqu'à la réalisation effective des résultats.**

Le PNUD se réserve le droit de renégocier cette modalité de décaissement avec l'ONG sélectionner à la signature du contrat.

Au service
des peuples
et des nations

VII- MODALITES DE SOUMISSION / EVALUATION

Les structures devront soumettre les documents suivants dans **02 enveloppes séparées** :

- Une **note technique** succincte qui décrit la Structure, la méthodologie et les différentes activités proposées pour atteindre les résultats escomptés dans le cadre de cette intervention. Cette note technique doit faire ressortir les éléments suivants :
  - Une présentation de la Structure, de ses ressources (humaines et matérielles), et de ses expériences vérifiables dans les domaines de (i) la cohésion sociale, (ii) la prévention et la gestion des conflits liés à l'exploitation des forêts et (iii) les droits humains et la lutte contre les violences basées sur le genre ;
  - Un descriptif des différentes activités proposées et de la méthodologie pour atteindre les résultats escomptés ;
  - Un descriptif des supports pédagogiques qui seront utilisés dans le cadre des activités à mener ;
  - Un chronogramme détaillé de mise en œuvre des activités proposées ;
  - Un plan de suivi-évaluation ;
  - Les CV du personnel disponible pour le projet (domaines de compétence, formation, expérience professionnelle dans les domaines concernés.

- Une **proposition financière** faisant ressortir de façon détaillée les activités et leurs coûts.

Au service
des peuples
et des nations

VI. ANNEXES

- **Annexe I :** Termes de Référence
- **Annexe II :** Formulaire d'Information sur le soumissionnaire (RFI) (version anglaise et version traduite)
- **Annexe III :** Modèle d'accord avec la partie responsable